Chers Parents,

Afin de préparer déjà la rentrée de septembre vous voudrez bien trouver en pièce jointe le nouveau règlement intérieur intégrant une augmentation des tarifs horaires qui n'avaient pas augmentés depuis 2 ans. La politique du Conseil Général qui soutenaient toutes les structures accueillant des jeunes enfants par une subvention journalière de 5,5 € par enfant par jour est supprimée à compter du 30 juin de cette année (je vous joins le document en annexe).

Néanmoins nous avons décidé de ne pas faire supporter aux familles l'intégralité de cette différence et d'en prendre la part la plus importante à notre charge pour cette année. L'augmentation tarifaire 2016/2017 correspond à une augmentation de 1,6 € par jour.

Restant à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, sachez que l'ambition première de Câlins Doudou reste toujours le bien être de vos enfants dans une ambiance professionnelle mais restant familiale.

Sandrine OLIVE